

Monsieur Hervé Féron attire l'attention de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes sur les aides financières accordées par les pays membres de l'Union européenne aux projets privés dans les pays en voie de développement. Selon le rapport publié en juillet par le Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad), plus de la moitié de cet argent alloué au secteur privé serait attribué par des institutions financières, dont des banques d'investissement. Ces institutions de financement du développement (IFD), dont font partie la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Société financière internationale (SFI), structure de la Banque Mondiale, jouent un rôle de plus en plus important dans le financement de l'aide au développement ; elles devraient investir 73,5 milliards d'euros dans le secteur privé d'ici 2015. Or, il semblerait que cette aide au développement soit en grande partie orientée vers les banques d'investissement et entreprises multinationales occidentales plutôt que vers les entreprises locales des pays en voie de développement. Ainsi, le rapport assure que seulement 25% des entreprises aidées par la BEI et la SFI pendant la période de 2006 à 2010 étaient établies dans des pays à bas revenus. En outre, 40% des entreprises bénéficiaires d'aide au développement seraient des multinationales cotées sur les plus grands marchés boursiers du monde. Ainsi, la BEI aurait attribué en vertu d'un « mandat de développement durable » un prêt de 14 millions d'euros pour la rénovation du Club Med Yasmina en 2012. En outre, les représentants des pays en développement estiment avoir peu de poids sur le fonctionnement et la prise de décisions au sein des IFD ; à la SFI, les pays en développement représenteraient moins de 30 % des votes. Le rapport Eurodad regrette enfin le fait que les institutions de financement du développement soient moins transparentes dans leur fonctionnement que les organisations d'aide au développement, et ne publient que peu d'informations sur leurs activités. Monsieur Hervé Féron souhaite donc connaître l'avis de M. le Ministre sur les conclusions du rapport cité, au vu de l'enjeu majeur que représente le soutien à l'initiative privée dans les pays en voie de développement pour une meilleure répartition des richesses dans le monde.